

EN MATIÈRE DE
SPORT ÊTRE
CHAMPION N'EST
PAS ÉVIDEMMENT
DONNÉ À TOUT
LE MONDE. MAIS
ÊTRE SPORTIF-
CITOYEN EST
PEUT-ÊTRE À LA
PORTÉE DE TOUS.

Former à la Citoyenneté

OUI et pour tous

PAR
P.-J. DOULAT
ET R. NÉ



PIERRE-JEAN DOULAT

Au lycée l'Édit de Roussillon, une pratique optionnelle de l'EPS est offerte aux élèves, de la seconde à la terminale, depuis 1982, dans le cadre des activités sportives spécialisées tout d'abord, puis des ateliers de pratique, aujourd'hui au niveau de l'option EPS. Au-delà des évolutions institutionnelles, cette pratique se déroule dans la perspective constante d'une formation à la citoyenneté. Pourquoi ce choix depuis déjà quinze ans, alors que les élèves du lycée ne sont pas particulièrement difficiles ?

LES RAISONS DE NOTRE DÉMARCHÉ

La plupart des comptes rendus d'expériences, touchant à la citoyenneté, se situent en effet dans un environnement socio-économique défavorable et sont motivés par un climat de violence, que l'on ne retrouve pas ici. Cette orientation est-elle pertinente et cohérente dans le cadre d'une pratique optionnelle en lycée, alors que l'accent est généralement mis sur l'amélioration du niveau de performance sportive pour de tels élèves ? L'option EPS au lycée l'Édit de Roussillon, s'inscrit dans une conception globale et militante de la discipline et de l'école.

Le texte de 1997 définissant le programme d'EPS pour les élèves de sixième, indique que : *en offrant des occasions concrètes d'accéder aux valeurs sociales et morales, notam-*

ment dans le rapport à la règle, l'EPS contribue à l'éducation à la citoyenneté.

Toutefois il faut noter que pour les enseignants d'EPS, interrogés en février 1998 sur les savoirs en lycée, la contribution de la discipline sur le plan de l'éducation à la citoyenneté apparaît moins évidente.

Cependant au-delà de l'adhésion de principe aux orientations ainsi avancées par le ministre qui qualifie l'EPS de lieu où l'on peut apprendre le travail, il convient à la fois de préciser la notion même de citoyenneté, pour bien savoir ce que l'on recherche. Pour répondre à ces objectifs nous présentons dans cet article l'analyse d'une mise en œuvre, celle d'un stage APPN-ski, effectué en mars 1998 avec le groupe des élèves optionnaires de terminale. Cela permet de caractériser l'effort entrepris dans l'établissement pour développer chez les élèves des compétences de sportifs-citoyens.

Nous avons opté pour un stage de ski pour plusieurs raisons :

- le ski, abordé à la fois en milieu aménagé (pistes et remontées mécaniques) et en milieu naturel (randonnée en ski, en raquettes, en raquettes et surf selon les compétences de chacun) présente des risques et exige une grande autonomie et une grande responsabilité de la part de tous les acteurs du groupe,

- la pratique sportive est centrale dans l'organisation du stage (24 à 30 heures de pratique en cinq jours),

- l'emploi du temps est négocié, dans le groupe, sur l'ensemble de la journée,

- la formation à la citoyenneté peut toucher toutes les séquences de la journée (du lever au coucher), et tous les registres (sportif, scolaire, vie de groupe),

- le groupe est mixte,

- l'encadrement est assuré à la fois par l'enseignant et deux ou trois parents.

QU'ENTEND-ON PAR CITOYENNETÉ ?

La citoyenneté ne se réduit pas à la vie de groupe et au respect de règles collectives ; elle touche l'ensemble des rapports avec les autres membres de la cité : l'institution, la société proche, l'humanité toute entière (schéma).

Une expérience comme celle qui est évoquée ici ne permet pas d'aborder toutes les dimensions de la citoyenneté (aide humanitaire, conscience politique, connaissance des lois, des droits et des devoirs sociaux, prise en compte des intérêts publics, etc.), mais elle est fortement imprégnée de cet objectif. Elle s'inscrit dans la dynamique plus large de l'établissement scolaire (avec les autres disciplines et l'équipe éducative) et, autant que possible, dans le cadre de la politique éducative menée



au niveau de la localité. Il s'agit là de pratiquer le ski, avec intensité et qualité de pratique, dans des conditions diversifiées (de terrain, de neige, de moyen de déplacement) ; chaque moment de la journée est envisagé sous l'angle constant du comportement citoyen : le lever, le coucher, la douche, les repas, l'étude personnelle quotidienne, les moments d'échange pour préciser les règles de vie, les projets de formation, les problèmes techniques ou matériels, les déplacements en bus, la pratique sur les pistes et la randonnée. Il s'agit de prendre en compte, en permanence, les motivations, l'intérêt de chacun et les exigences collectives.

L'individu n'est pas opposé au groupe : il doit pouvoir s'épanouir dans et par le groupe. Dans la randonnée proposée par l'enseignant, par exemple, le but fixé était d'amener tout le monde au sommet (soit 1000 mètres de dénivelé, ski ou raquettes aux pieds) et de redescendre selon un rythme commun : dans ce contexte, la marge de choix individuel a été respectée et c'est la force du groupe qui a permis à chacun de réussir au-delà de ses propres espérances. Sans le groupe, le projet aurait paru écrasant pour certains au regard des efforts à fournir, et les effets de l'altitude et de la pente auraient sans doute été préoccupants, voire paralysants.

La personne-citoyenne n'est ni indépendante ni soumise au collectif, elle est à la fois autonome et responsable, consciente et soucieuse de ses intérêts et de ceux des autres. Tout au long du stage, le groupe a pu être comparé à un orchestre symphonique, au sein duquel chacun doit s'efforcer d'apporter le meilleur de soi-même, dans son rôle et avec sa personnalité, pour le plaisir partagé de la réussite individuelle et collective du projet.

RÈGLES DE VIE INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Dans le cadre de ces cinq jours de stage, chaque élève a pu exercer sa citoyenneté envers lui-même et envers les autres.

Le respect de chaque individualité au sein du groupe

Cela se traduit par un ensemble de droits et de devoirs touchant aux points suivants :

- prise de parole dans les séquences d'échange, au cours des bilans d'action ;
- prise de décision dans les séquences de négociation concernant les projets d'action ;
- auto-évaluation sur la base d'un référentiel APPN-ski et d'indicateurs comportementaux (tableau 1) ;
- négociation du projet personnel de formation (par exemple choisir entre élargir ses compé-

tences et passer d'un type de terrain à un autre ou approfondir ses compétences sur un terrain particulier) ;

- négociation du projet personnel d'action (en cas de difficulté de santé, marge de choix dans la randonnée, concernant le moyen utilisé, tant pour la montée que pour la descente, etc.) ;
- engagement dans un processus de formation personnalisée, s'appuyant sur une dynamique de groupe variable et évolutif ;
- participation à la constitution des groupes, à partir de critères explicites (besoins, niveaux, affinités) ;
- gestion de la vie physique (dosage des efforts sur l'ensemble de la semaine, individualisation de l'échauffement, respect des temps de récupération, réalisation de la séquence d'étirements après la pratique du ski, gestion de son alimentation, habillement, etc.) ;
- autonomie de gestion de la séquence d'étude personnelle et/ou d'approfondissement du dossier personnel.

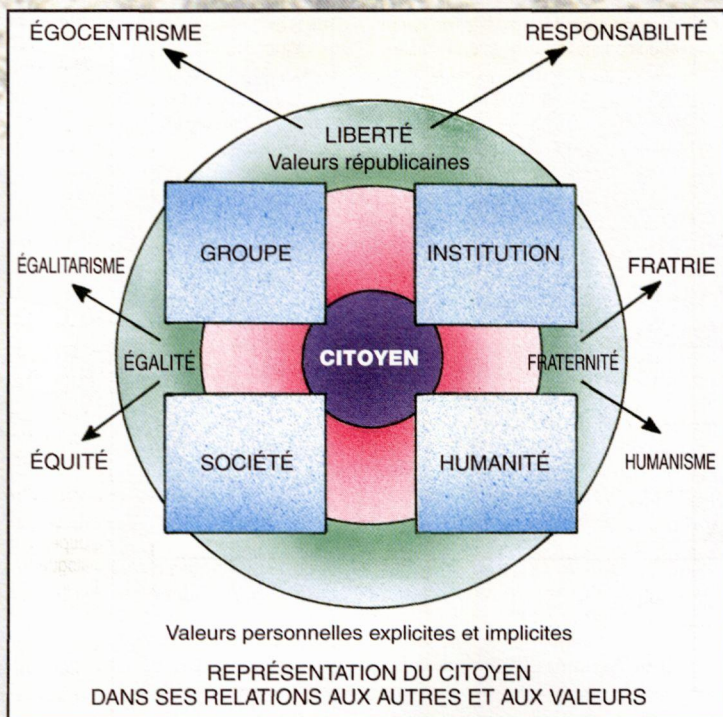
La prise en compte du projet et des autres, pour favoriser le bon fonctionnement du groupe

Elle se manifeste à chaque moment de la journée :

- au dortoir, éviter de déranger les autres (bavardages, toilette), aussi bien le matin, jusqu'à l'heure définie pour le lever, que le soir pour le coucher ;
- à table, rester disponible et varier les places, participer au rangement et au nettoyage de la table, partager les plats, etc. ;
- pendant la séquence d'étude, éviter les manifestations bruyantes, s'entraider (élèves de S, L, ES, etc.) ;
- au moment des déplacements, assurer le transport et le rangement du matériel, varier les places dans le car ;
- sur les pistes, évoluer en coopération (proposer une tâche à son partenaire, manager, co-évaluer), respecter les règles de sécurité (évoluer par groupe de quatre au minimum, respecter les pistes balisées, les lieux et heures de regroupement, éviter de s'arrêter au milieu ou à la croisée de pistes, derrière une rupture de pente, s'arrêter en aval des skieurs précédents à chaque regroupement, intervenir en cas d'incident ou d'accident) ;

- en randonnée, les plus solides et/ou les plus débrouillés aident les autres (répartition des charges, réglages du matériel, conseils techniques, soutien moral éventuel) et veillent à respecter le rythme global des plus lents.

Ainsi, la conjugaison, chaque jour renouvelée, des rôles et des statuts, dans et par l'action, donne une signification forte aux relations entre « je », « nous », « ils/elles », « eux/les autres » (cf. A. Jacquart). La reconduction du stage APPN, de la seconde à la terminale, apparaît comme essentielle pour stabiliser ce mode de rapports.





PIERRE-JEAN DOULAT

Les effets repérables

Ils doivent l'être pour les élèves, les parents et l'enseignant.

La conquête de la citoyenneté est rendue possible par l'exercice réel de l'autonomie et de la responsabilité au sein du groupe. Elle l'est également par la cohérence du projet général de l'option et de l'ensemble des trois stages APPN : le groupe se construit en seconde, se renouvelle partiellement en première, pour se stabiliser en terminale (avec tout de même l'apport de quelques redoublants).

Individuellement, chaque élève réfléchit à son orientation post-bac. La liaison entre l'option EPS et sa vie sportive extra-scolaire est établie par le biais du dossier, véritable mémoire et lieu de réflexion sur le vécu sportif dans son ensemble (EPS, option, AS, club, phénomènes sportifs médiatisés). Au-delà des transformations motrices repérables directement

sur le terrain, les dossiers constituent une mine de repères au plan de l'évolution des rapports entre soi, le groupe d'élèves et les adultes (encadré). De notre point de vue, les évolutions motrices et relationnelles se conditionnent. Se préoccuper de la formation du citoyen, ce n'est pas renoncer à la spécificité de l'EPS, pour répondre à une situation difficile et urgente, c'est donner la pleine mesure de la discipline définie comme éducation. La démarche citoyenne, engagée ici, vise à inciter l'élève à apprendre et à se former sans se conformer, l'enseignant à enseigner et à éduquer sans enfermer, l'institution à jouer son rôle de service public d'éducation, sans reproduire, voire accentuer les pesanteurs sociales. Cela impose à tous de grandes exigences, mais les retours très positifs, exprimés par les anciens, devenus étudiants, permettent de penser que les effets sont profonds et durables.

Tableau 1. Exemple d'une progression personnelle

	Niveau 1			Niveau 2			Niveau 3			Niveau 4		
Indicateurs	Entrer dans l'activité Trajectoires : - aléatoires, - discontinues, - chutes. Vitesse : - discontinue, - arrêts fréquents.			Skier en sécurité et en continuité Trajectoires : - de freinage, - larges, - plus ou moins continues. Vitesse : - modérée, - contrôlée.			Skier en rythme et en vivacité Trajectoires : - variées, - adaptées au terrain, - enchaînées, Vitesse : - soutenue, - continue.			« S'exprimer » « Virtuosité » Trajectoires : - virtuosité sur tous types de terrain. Vitesse : - plus ou moins élevée suivant, le terrain.		
Échelle de niveaux	1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	4.1	4.2	4.3
Nature du terrain	Niveau 2			Niveau 2			Niveau 3			Niveau 4		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Pistes damées				●	→	□	→	▲				
Tout terrain Pistes non damées	●	→	□	→	▲							
Pentes fortes		●	→	□	→	▲						
Champ de bosses		□	→	▲								

● 1^{er} test — □ 2^e test — ▲ 3^e test

LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT

La mise en œuvre du projet comporte trois phases : l'amont, l'action proprement dite et l'aval.

L'action en amont consiste avec l'équipe éducative de l'établissement à discuter de l'emploi du temps général, à rechercher les ressources financières, à négocier l'hébergement avec l'établissement d'accueil et à assurer l'information et le suivi auprès des parents. Le projet pédagogique comporte notamment un cadre de référence explicite avec des orientations fondamentales, des options pédagogiques et une option sur la définition des compétences. Trois types d'outils pédagogiques sont utilisés : un ensemble de contrats sur la globalité de l'option, sur l'année, sur le stage ; des outils d'évaluation (tableau 2) ; une trame de dossier, pour la construction progressive de documents personnels, suivis, annotés et évalués chaque année.

L'action proprement dite touche directement l'enseignant, les accompagnateurs et les élèves. L'enseignant doit réussir à gérer l'ensemble des paramètres et des événements, pour un tel groupe, en respectant constamment les règles de sécurité. Les accompagnateurs doivent avant tout être en phase avec le projet du professeur. La négociation avec les élèves est essentielle dans le processus de formation. Il ne s'agit pas simplement de faire accepter le point de vue de l'enseignant par des élèves plus ou moins coopératifs, mais d'une réelle négociation, au cours de laquelle les différents points de vue sont pris en compte. Une limite claire à cette négociation concerne les règles de sécurité : l'enseignant est le garant du respect de la sécurité objective maximale.

Les transformations motrices observées

Sur la base du référentiel, comportant douze niveaux, le bilan fait apparaître un progrès de :
- deux niveaux pour 65 % des élèves,
- trois niveaux pour 15 % d'entre eux,
- quatre niveaux pour 20 % du groupe.
Le progrès a porté soit sur le ski en terrain aménagé, soit sur terrain damé, soit sur les deux terrains (cf. tableau 1).

La valorisation de soi et du groupe

Voici quelques exemples de propos recueillis dans l'action ou dans les dossiers : « Quand je pense qu'on a grimpé tout ça, c'est dingue ». « J'avance, j'avance et j'arrive à en oublier la raison. Oui, pourquoi d'ailleurs un effort si absurde... pour rechercher quelque chose qui est en nous ! ». « L'option sport est le meilleur moyen, je pense, proposé aux lycéens pour se découvrir, se comprendre ».

« Le fait que chacun passe et enseigne une matière où il est à l'aise à quelqu'un d'autre, aide à progresser et à évoluer, surtout à créer des liens ».

L'ouverture vers le groupe et les adultes

« Le groupe a évolué... dans le bon sens. En effet, le groupe, tout en sachant s'amuser était plus ouvert au dialogue avec les adultes, aux bilans de fin de journée etc. ». « Le groupe, donc était plus homogène (encore plus que l'an dernier, qui l'était déjà plus que l'année d'avant, ce qui montre une progression constante). Il n'y a eu aucune tension, tout le monde parlait avec tout le monde. Personnellement j'ai essayé de changer un peu de place à table, par exemple ».



PIERRE-JEAN DOULAT

Tableau 2. Évaluation formative de l'investissement personnel pour progresser

Cette évaluation formative caractérise des niveaux permettant à chacun de s'auto-évaluer et de co-évaluer par rapport aux 3 rôles attendus de l'élève en formation :

- le pratiquant et l'action régulée,
- le futur pratiquant et le projet négocié,
- l'aide pratiquant et l'échange coopération.

	SAVOIR	TRÈS INSUFFISANT	INSUFFISANT	ASSEZ SATISFAISANT	TRÈS SATISFAISANT
CONNAISSANCES ET ATTITUDES	Estimer son niveau de pratique	Évolue sans le connaître.	Se sur-évalue ou se sous-évalue.	Se contente du niveau prescrit par autrui.	Connaît ses limites du moment.
	S'engager en sécurité	Comportement inconséquent.	Parfois concentré.	Vigilant mais maladroït.	Capable d'anticiper.
	S'investir pour progresser	Désintéressé, passif ou gêne et perturbe la classe. Peu d'efforts.	Fait du zèle quand il se sent observé. Efforts irréguliers.	S'investit, mais manque d'initiative ; fait ce qui est demandé. Efforts réguliers.	Capable de travailler en autonomie et d'animer un atelier. Efforts soutenus.
	Respecter et agir sur l'environnement	Dégrade ou pollue.	Ne respecte le milieu que s'il se sent observé.	Respecte l'environnement et les autres, attitude non polluante.	Capable d'initiative, fait preuve de citoyenneté, attitude active.
	Communiquer	Ne communique pas ou très peu.	Relations limitées, reste sur le pôle émotionnel et « réactif ».	Intervient et utilise le vocabulaire adapté en petit groupe.	Communication adaptée en grand groupe.
CONNAISSANCES ET MÉTHODES	S'entraîner	Ne sait pas tirer d'enseignement de sa pratique et ne s'en préoccupe pas.	N'a pas suffisamment de connaissances pour situer son action et celles des autres.	Connaît l'activité et sait comment s'y prendre pour réussir à son niveau.	Connaît l'activité et les méthodes d'entraînement, sait les utiliser avec ses camarades dans le cadre d'un projet.
	Se préparer à l'activité	Pas d'échauffement.	Copie l'échauffement, échauffement passif.	S'échauffe sans approfondir.	S'échauffe en fonction de l'activité.
	Récupérer	Ne s'en préoccupe pas.	Copie des exercices de manière formelle.	Réalise des exercices de récupération.	Sait retrouver son équilibre physique et psychologique.
	Gérer son matériel	Consommateur passif.	Consommateur attentif.	Choisit et adapte le matériel.	Choisit et entretient le matériel.
	S'auto-évaluer	N'ose pas se prononcer.	Écart important avec la note du professeur, modalités affectives.	Peu d'écart avec la note du professeur, modalités intuitives.	Sait se référer à des critères pour s'auto-évaluer.

L'action en aval comprend la mise en mémoire de l'expérience (échanges de photos et de récits au cours de réunions conviviales), la relation avec la pratique courante de l'option et la vie dans l'établissement.

CONCLUSION

Pour nous, l'éducation à la citoyenneté est plus qu'une réponse d'urgence à une situation tendue ; il s'agit d'une mission fondamentale de l'école, au sein d'une société démocratique. Éduquer à la citoyenneté est une exigence pour tous, y compris envers les élèves qui ne présentent pas de difficultés scolaires. L'observation des comportements spontanés d'élèves optionnaires, largement en réussite scolaire, montre que ce qui domine, au-delà des relations détendues, c'est l'égoïsme et l'intérêt immédiat. Des stratégies d'adaptation au système scolaire permettent à ces jeunes d'orienter leurs efforts pour réussir individuellement au bac sans se remettre en question fondamentalement. Concevoir l'éducation physique sous l'angle de la citoyenneté, c'est se situer soi-même, modestement mais résolument, comme citoyen au sein de l'école. Cela ne se réduit pas aux seuls moments de cours, mais cela doit imprégner chaque séquence de cours et de vie scolaire en général. Cela suppose de s'impliquer auprès de tous les partenaires : équipe éducative, parents, collaborateurs institutionnels et occasionnels. Cela implique également, non pas un renoncement à la spécificité de l'éducation physique, mais un changement d'approche de la dynamique maître/élèves/savoir. Les bilans qui ont pu être menés, tant en fin de terminale qu'auprès d'anciens élèves, montrent que l'effort important, entrepris en particulier auprès des élèves optionnaires du lycée l'Édit de Roussillon, laisse des traces profondes et durables, ce qui nous encourage, même si l'on sait bien que rien n'est jamais définitif au plan de l'éducation.

Pierre-Jean Doulat

Professeur EPS,

Lycée l'Édit de Roussillon (38).

Robert Né

IPR/IA honoraire.

Bibliographie

- Delignières (D), Garsault (C). « EPS : objectifs et contenus ». *Revue EPS*, n° 242.
- Famose (J.-P.). *Motivation et performance sportive*. Dossier n° 35, Éd. Revue EPS.
- Garoner (H). « Théorie des intelligences multiples », *Revue Sciences humaines*.
- Houssaye (J). « La motivation », *Revue Sciences humaines*.
- Jacquard (A). *Moi et les autres*, Éd. du Seuil. 1983. *Abécédinaire de l'ambiguïté*, Éd. du Seuil. 1989.
- Morin (E). « Relier et interroger ». In *Savoir former*. Sous la direction de J.C. Reano-Bordalan, Éd. Demos, Sciences humaines, 1996.
- Né (R). « Contribution à l'élaboration d'un programme », *Revue EPS* n° 246.
- Samivel. *Contes à pic. Hommes cimes et dieux*, Éd. Arthaud.
- Viau (R). « La motivation, condition essentielle de réussite », Hors série n° 12, *Revue Sciences humaines*.
- GRAF Grenoble (Groupe de recherche - action formation), *Référentiel APPN*.